

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 3 novembre 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**CANAUX DE  
BRETAGNE -  
REPRESENTANTE  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Date de convocation du Conseil Municipal**

28 octobre 2010

**Date d'affichage** : 28 octobre 2010

**Nombre de Conseillers en exercice** : 33

**Président de la Séance** : Monsieur LE ROCH, Maire

**Secrétaire de Séance** : M. BONHOURE

**Etaient présents**

M. LE ROCH, Maire ; Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLLOT, MM. LE COUVIOUR, MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO,  
MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme  
PESEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-  
FLAGEUL M. LE BARON, Mme LE DOARE, M.  
BONHOURE, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD,  
MM. MOUHAOU, PERESSE, DERRIEN, Conseillers  
Municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir**

M. LE DORZE à M. PARMENTIER  
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO  
Melle ORINEL à Mme GOUTTEQUILLET  
Mme GUEGAN à M. MOUHAOU

**Absente excusée**

Mme DORE-LUCAS

# **CANAUX DE BRETAGNE - REPRESENTANTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Rapport de Monsieur le MAIRE**

L'association des canaux bretons et l'association d'une rive à l'autre ont fusionné dans une nouvelle association dénommée « Canaux de Bretagne ».

Le conseil d'administration de la nouvelle association est composée de quatre collègues: communes, associations, professionnels, particuliers.

Marie-Madeleine Doré-Lucas, au titre de sa délégation au patrimoine et au tourisme, ayant été pressentie pour le collège des communes, il convient de confirmer sa désignation auprès de l'association « Canaux de Bretagne » en tant que représentante du conseil municipal de Pontivy.

### **Nous vous proposons :**

- D'approuver la désignation de Marie-Madeleine Doré-Lucas

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 4 novembre 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**